

Lyon, le 29 avril 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le changement climatique a commencé : les territoires font démarrer leurs actions d'adaptation pour l'eau

L'adaptation au changement climatique se fera à l'échelle locale. A l'occasion du Colloque Eau et Changement climatique qui s'est tenu ce jour à Lyon, 300 responsables des territoires du Sud-Est se sont réunis, à l'invitation de l'[agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) et de Michel DELPUECH, préfet de bassin, pour travailler sur les mesures concrètes d'adaptation telles qu'elles ont été initiées par le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Rhône-Méditerranée. Un an après le lancement du plan, ce colloque est l'occasion pour l'agence de l'eau de revenir sur des exemples concrets d'actions locales de rétention de l'eau dans les sols, de chasse aux gaspillages et de préservation des milieux aquatiques.

Paris accueillera en décembre prochain la 21^{ème} conférence des Nations unies sur le changement climatique et tous les territoires construisent des plans climat-énergie territoriaux (PCET, créés par le Grenelle). Les 5 présidents de régions du Sud-Est, le préfet de bassin et le président du comité de bassin ont ainsi adopté le 28 mai 2014 un plan d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Grande première en France, ce plan apporte aux territoires des propositions d'actions neuves, locales et à portée de main autour des 3 thématiques suivantes :

1. Désimpermeabiliser les sols, pour laisser les nappes se recharger

Après des décennies passées à vider l'eau de nos territoires, à drainer et rectifier les cours d'eau, nous savons désormais qu'il faut la retenir et l'infiltrer vers les nappes qui sont la réserve d'eau la moins chère pour demain.

En ville, les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les schémas de cohérence territoriaux (SCOT) pourront compenser à hauteur de 150% les nouvelles imperméabilisations en zone urbanisées par la création de bassins d'infiltration, fossés, noues ou « jardins de pluie ».

Ces solutions simples d'infiltration de l'eau vers les nappes peuvent aussi faire gagner de l'argent :

- La ville Montpellier a ainsi réaménagé ses campus sur une zone de 3 ha, ce qui a permis un « zéro rejet » vers les égouts pour un coût 7 fois moins cher que le tout-à-l'égout qui obligeait à redimensionner le réseau d'assainissement.
- A Strasbourg, l'Euro métropole a modifié son PLU pour intégrer la gestion des eaux de pluie.
- La ville de Longvic (21) a construit 70 logements dans un éco quartier qui va infiltrer les eaux de pluie à la parcelle et par des noues.
- En zone agricole aussi, les haies et les bandes enherbées ont un pouvoir de ralentissement de l'eau. La métropole de Lyon préserve les terres agricoles et naturelles en limitant l'extension péri-urbaine et l'artificialisation des sols, dans une logique d'infiltration des eaux.

L'agence de l'eau a lancé un appel à projets sursouscrit de 20 millions d'euros en 2014 sur la gestion des eaux pluviales. Les collectivités sont prêtes à s'engager dans la voie de la désimpermeabilisation. Les projets d'infiltration des eaux sont peu chers (40% des projets ne dépassent pas 100 000 €) pour des fossés, toitures végétalisées, dispositifs de récupération et réutilisation des eaux de pluie....

2. Chasser les gaspillages d'eau en réduisant les fuites des réseaux d'eau et en rendant l'agriculture moins dépendante

Le bassin Rhône-Méditerranée s'est fixé l'échéance de 2030 pour résorber les fuites des réseaux d'eau potable, souvent vieillissants. En agriculture, les économies d'eau sont encore 5 à 10 fois moins chères que les stockages nouveaux et s'imposent donc comme l'urgence de notre époque.

Digne les Bains (04) a lancé un grand plan de résorption des fuites d'eau et est déjà passée de 56% à 66% de rendement sur son réseau d'eau potable.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a financé en 2014 un niveau record d'économies d'eau de 70Mm³/an grâce à un appel à projets, soit la consommation d'une ville d'un million d'habitants. Les gaspillages reculent là où l'action pousse.

3. Renforcer les défenses des milieux aquatiques et préserver la biodiversité

Tel est le choix de la haute vallée de l'Aude qui restaure ses tourbières pour soutenir les débits de ses rivières en été. Ces zones humides sont ainsi capables de retenir autant d'eau que les barrages de Matemale et Puyvalador sur l'Aude.

Sur le littoral Méditerranéen, l'agglomération du Pays de l'Or réaménage quant à lui le lido entre la Grande-Motte et Carnon : acquisition foncière, déplacement de routes et création de parking périphériques et de chemins piétonniers, création de nouvelles dunes et reconstitution du cordon lagunaire sont des réponses aux problèmes de submersion et d'érosion du littoral.

L'agence de l'eau va lancer dans les mois prochains un appel à projets sur la nouvelle gestion des rivières pour les aider à retrouver un fonctionnement plus naturel et promouvoir des solutions douces qui contribuent à lutter contre les inondations.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs...

Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau dispose d'une connaissance sans équivalent des problèmes de l'eau et des enjeux associés sur les territoires Rhône Méditerranée et Corse. Cette connaissance s'enrichit chaque jour par la surveillance du bon état des eaux sur le bassin versant du Rhône, de la Saône et de leurs affluents, fleuves côtiers de la Méditerranée et de la Corse.

Contacts presse

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr